

AVIS DE COURSE

NAVIGUEZ AU PARADIS

New Caledonia Groupama RACE

► Départ le 19 juin 2022

► www.groupamarace.nc

NEW CALEDONIA GROUPAMA RACE

DATES

Du 19 au 25 juin 2022

LIEU

Nouméa, Nouvelle Calédonie

AUTORITÉ ORGANISATRICE

Cercle Nautique Calédonien
BP 235 – 98845 Nouméa Cedex

SITE

www.groupamarace.nc

EMAIL

contact@groupamarace.nc



PRÉAMBULE

La New Caledonia Groupama Race, est une course en équipage autour de la Nouvelle Calédonie de 654 MN.

Cette année, nous ouvrons deux nouvelles catégories de course : la course en double (2 personnes) et la catégorie cruising. Toutes deux répondent à des critères spécifiques détaillés ci-après.

Le départ de la New Caledonia Groupama Race, toutes catégories confondues (open, double et cruising) aura lieu le dimanche 19 juin 2022. Les modalités de départ seront données dans les instructions de course et lors du briefing.



1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1** Protocole COVID-19 : Des protocoles en lien avec le covid-19 peuvent être publiés à tout moment et indiqueront s'ils ont le statut de règle.
- 1.2** Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.
- 1.3** Les réglementations Spéciales Offshore catégorie 3 + radeau de survie multicoque ou monocoque. Plus les demandes spécifiques de l'Autorité Organisatrice (AO).
- 1.4** Les règles de classe I.R.C, parties A, B et C.
- 1.5** Les règles de classe de l'ORC.
- 1.6** La jauge offshore Multihull (OMR).
- 1.7** Entre le coucher et le lever du soleil, quand un bateau ne peut pas déterminer avec certitude sur quelle amure est l'autre bateau, il doit se tenir à l'écart du bateau. Nous rappelons aux concurrents que dans la définition de « donner de la place » dans les RCV, ceci tient compte des conditions existantes (y compris la visibilité). Rien dans l'avis de course ou les instructions de course ne soulage un bateau de sa responsabilité en vertu du droit civil à respecter le règlement international pour prévenir les abordages en mer ou les réglementations locales.
- 1.8** Tableau officiel : les éventuels avenants à l'avis de course seront affichés sur le site de l'événement www.groupamarace.nc et envoyés par Email aux compétiteurs.
- 1.9** En cas de conflit dans la traduction, le texte anglais prévaudra.

2. PUBLICITÉ

En application de la Règlementation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que complétée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux doivent porter la publicité choisie et fournie par l'AO.

- 2.1** PAVILLONS DE COURSE
Tout bateau inscrit à la course recevra au plus tard à son arrivée à Port Moselle, un pavillon de course « Groupama Race » qu'il devra aborder dans son gréement (hauteur minimale 1,5m au-dessus du pont) à partir de l'ouverture du village, tout au long de la course et jusqu'à la remise des prix.
- 2.2** LOGO DE LA COURSE
L'AO remettra à chaque bateau inscrit : 2 autocollants « New Caledonia Groupama Race » à coller au plus près de l'étrave de chaque côté.
- 2.3** D'autres marquages de partenaires de la course pourront être ajoutés, (pavillon à quai, autocollants sur la bôme). Ils seront signalés par avenant au présent avis de course.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION



3.1 Admissibilité des bateaux :

La régate est ouverte à tous les monocoques à stabilité certifiée et aux multicoques.

Un bateau doit :

- Être un monocoque et auto-redressable, ou un multicoque
- Ayant une longueur hors tout (LOA) minimum de 8,5m et une longueur à la flottaison minimum de 7.3m.
- Chaque bateau doit être muni d'une VHF fixe audible à l'intérieur et à l'extérieur du bateau et d'un téléphone satellitaire muni d'un crédit minimum de 60 minutes.
- Les classes autorisées à concourir sur la New Caledonia Groupama Race sont :

Pour les monocoques :

- IRC class
- IRC + ORC class
- Cruising class

Pour les Multicoques :

- la jauge offshore multihull (OMR)
- Cruising class

- Ainsi que toute autre catégorie sollicitée par des concurrents et validée par l'AO.
- Dans tous les cas et selon l'autorité organisatrice, un groupe ou une classe sera établi s'il y a un nombre minimum de bateaux enregistrés permettant une régate satisfaisante.
- Les bateaux doivent indiquer la classe dans laquelle ils s'inscrivent au moment où ils déposent leur inscription avant le 20 mai 2022.
- Les bateaux en classe IRC et IRC + ORC, ayant un certificat 2021 valide. Les groupes sont consultés sur les règles officielles de notation IRC et ORC.

L'AO peut modifier, ajouter, fusionner ou diviser n'importe quel groupe, et peut déplacer des bateaux dans l'un ou l'autre des groupes pour équilibrer ceux-ci. L'AO peut supprimer un groupe si moins de 3 entrées ont été reçues à la date de clôture. Dans ce cas, les bateaux ont le choix de s'enregistrer sur un autre groupe ou classe (s'ils sont éligibles) ou d'être remboursés des droits d'inscriptions. La décision du Comité de Course est définitive et ne fera pas l'objet d'une demande de réparation. Ceci modifie les RCV 62.1(a).

CLASS	TCC RANGE	CLASS FLAG
IRC Zero	1.275 and greater	Pennant 0
IRC One	1.101 - 1.274	Pennant 1
IRC Two	1.051 - 1.100	Pennant 2
IRC Three	1.004 - 1.050	Pennant 3
IRC Four	0.850 - 1.003	Pennant 4

Pour les bateaux en IRC et ceux en IRC + ORC avec un certificat 2021 IRC et/ou ORC valide et selon les critères de l'autorité organisatrice ainsi qu'en fonction du nombre de bateaux inscrits, la flotte pourra être divisée en groupes. Cela sera notifié dans les instructions de course.

Les bateaux en catégorie cruising auront la possibilité d'utiliser le moteur en mode propulsion.

Ils ne pourront le faire que 2 heures après le départ.

Ils doivent noter dans une fiche de bord spéciale, transmise à l'AO, le temps d'utilisation du moteur en mode propulsion et la distance parcourue pendant ce temps. Le classement se fait à partir du temps réel du parcours et des renseignements donnés par la déclaration du skipper portant sur le temps d'utilisation du moteur en mode propulsion et la distance parcourue pendant ce temps.





3.2 Admissibilité de l'équipage :

La New Caledonia Groupama Race 2022 peut être courue en équipage ou en double.

Pour le classement général IRC (double + équipage)

- Pour les équipages de 2 personnes, l'âge minimal est de 18 ans. Pour les équipages d'au moins 3 personnes, l'âge minimal est de 16 ans.
- Au moins 30% de l'équipage dont le skipper devra avoir suivi un stage de sécurité World Sailing. Les copies des certificats sont à remettre au moment de l'inscription.
- Pour le double, 100% de l'équipage doit avoir suivi un stage de sécurité World Sailing. Les copies des certificats sont à remettre au moment de l'inscription.
- Pour les équipages de 3 personnes, au moins 2 personnes doivent avoir suivis un stage de sécurité World Sailing. Les copies sont à remettre au moment de l'inscription.
- Au moins 30% (arrondi au supérieur) de l'équipage, dont le skipper ou le chef de bord devra avoir participé à une course de catégorie 3 ou équivalent.
- Au moins une personne à bord devra avoir un PS Mer ou équivalent ou un diplôme de qualification supérieure. Les copies des certificats sont à remettre au moment de l'inscription.
- Chaque membre d'équipage devra posséder une balise individuelle de positionnement PLB 406 ou AIS portée et activée en permanence. Les balises AIS sont obligatoires si le bateau dispose d'un récepteur AIS à bord.
- Assurance :
 - Chaque skipper doit être en règle (membre) avec l'autorité nationale de son pays de nationalité ou de résidence.
 - Chaque membre d'équipage résidant en France, doit présenter au moment de l'inscription, sa licence FF Voile valide portant le cachet médical.

Les skippers étrangers qui ne sont pas titulaires d'une licence FFV Sailing doivent présenter au moment de leur inscription :

- La preuve de leur appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing
- Une preuve valide d'une assurance au tiers pour le bateau avec une couverture minimale de 1,5 millions d'euros
- Un certificat médical de moins d'un an certifiant l'aptitude de chaque membre d'équipage à participer à cette épreuve (en anglais ou en français)

Pour les courses en double :

Les concurrents intéressés pour participer à la New Caledonia Groupama RACE en double doivent envoyer à l'organisation : une fiche de pré-inscription, accompagnée d'un document décrivant leur expérience de la navigation au large, en course ou en croisière, et leur expérience nautique en générale. Les candidats n'ayant pas déjà effectué une course au large en double, ou une navigation similaire, devront participer à une course au large reconnue qualificative par l'AO ou effectuer en relation avec l'AO un parcours de 100 milles minimum en double (en configuration Groupama Race). L'AO pourra refuser une inscription si elle estime que l'inscription n'est pas conforme à cet article.

- Les membres de l'équipage doivent avoir 18 ans minimum.
- L'ensemble de l'équipage devra avoir suivi un stage de sécurité World Sailing et être titulaire d'un PS Mer ou diplôme équivalent. Les copies des certificats sont à remettre au moment de l'inscription.
- L'ensemble de l'équipage devra posséder une balise individuelle de positionnement PLB 406 ou AIS portée et activée en permanence. Les balises AIS sont obligatoires si le bateau dispose d'un récepteur AIS à bord.
- Assurance :

Chaque participant doit être en règle avec l'autorité nationale de son pays de nationalité ou de résidence.

Chaque membre d'équipage résidant en France, doit présenter au moment de l'inscription, sa licence FFVoile valide portant le cachet médical.

Les skippers étrangers qui ne sont pas titulaires d'une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- La preuve de leur appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing
- Une preuve valide d'une assurance au tiers pour le bateau avec une couverture minimale de 1,5 millions d'euros

- Un certificat médical de moins d'un an certifiant l'aptitude de chaque membre d'équipage à participer à cette épreuve (en anglais ou en français)

3.3 Inscription des bateaux :

Les bateaux admissibles peuvent se préinscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant au Cercle Nautique Calédonien au plus tard le 20 mars 2022. En retour, un formulaire d'inscription définitive lui sera transmis, qu'il devra retourner dûment complété avant le 20 mai 2022.

Paielements et inscriptions en ligne ou par virement bancaire ou carte bleue
COORDONNÉES BANCAIRES :

CERCLE NAUTIQUE CALÉDONIEN BANQUE DE NOUVELLE CALÉDONIE

Banque de Nouvelle Calédonie : code BIC : CEPANCMXXX
Code IBAN : FR76 1488 9000 8301 4062 0609 109
Numéro de compte : 14889 00083 01406206091 09

3.4 Les inscriptions tardives pourront être acceptées à la discrétion de l'Autorité Organisatrice.

3.5 Demande de rating : les certificats de jauge doivent être transmis à l'organisation au plus tard le 7 juin 2022. Aucun changement de rating ne sera autorisé après cette date, sauf à la suite d'une réclamation ou pour corriger une erreur administrative (venant de l'organisation de l'épreuve ou de l'autorité de jauge).

3.6 Les groupes seront établis de façon définitive à partir du 10 juin 2022.

4. DROITS À PAYER

Les droits requis pour toutes les classes sont les suivants :

*Le tarif comprend :

- La balise de suivi du bateau
- Un tee-shirt par équipier
- Les stickers et drapeaux nécessaires aux marquages du bateau
- Une puce 3G pour la transmission vidéo

LOA (taille hors tout)

8,5m<= LOA <10m
10m<= LOA <12m
12m<= LOA <14m
14m<= LOA <16m
>ou= 16m

Tarif

(Jusqu'au 28/02/2022)

40 000 xpf
55 000 xpf
60 000 xpf
75 000 xpf
90 000 xpf

Tarif

(Après le 28/02/2022)

52 000 xpf
71 500 xpf
78 000 xpf
97 500 xpf
117 000 xpf





5. PROGRAMME

Dès la publication de l'avis de course, ouverture des pré-inscriptions – merci de renvoyer votre demande de pré-inscription à contact@groupamarace.nc

• Avant le 20 MAI

Validation de votre inscription en renvoyant :

- **Pour les tarifs réduits** : Payer la totalité de l'inscription avant le 28 février 2022
- **Pour les tarifs majorés** : Payer la totalité de l'inscription avant le 20 mai 2022
- Une biographie sur le bateau et son équipage (10 lignes)
- Une photo du bateau sous voile
- Les caractéristiques du bateau (longueur, largeur, tirant d'eau, besoin de place de marina ...)

• VENDREDI 20 MAI

Clôture des inscriptions avec transmission des documents suivants :

- Assurance du bateau
- Composition de l'équipage et licences officielles
- Taille des Tee-shirts
- Certificat World Sailing valide ou preuve d'inscription à l'examen
- Liste des identifiants des balises PLB / AIS
- Classe du bateau et handicap
- Papiers officiels pour les douanes

• SAMEDI 28 MAI

Exercice homme à la mer sous spi :

- Du **30 mai au 4 juin** : **visite de sécurité bateaux calédoniens pour validation finale de l'inscription**
- Du **7 au 14 juin** : visite de sécurité des bateaux étrangers pour validation finale de l'inscription

• MARDI 7 JUIN

Dépôt définitif du certificat de jauge

• Du 7 au 14 JUIN

Contrôle de sécurité à bord des navires étrangers pour la validation finale de l'inscription

• SAMEDI 11 JUIN À 14H

Présentation de la navigation autour de la Nouvelle Calédonie par un ancien régatier (courants, récifs, dangers, vents dominants ...)

• MERCREDI 15 JUIN

Régate au crépuscule avec l'ensemble des concurrents

• VENDREDI 17 JUIN

Soirée des équipages

• SAMEDI 18 JUIN À 16H

Briefing de course, présentation de la parade et briefing météo

• DIMANCHE 19 JUIN

Départ : l'heure prévue du signal d'avertissement est à 10H

• SAMEDI 25 JUIN

Cérémonie de remise des prix

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront transmises avant le jour du briefing qui aura lieu **samedi 18 juin 2022 à 16H**

7. PARCOURS

Régate hauturière : départ de Nouméa, autour de la Nouvelle-Calédonie en sens inverse des aiguilles d'une montre, et arrive à Nouméa par le Cap N'Dua au Sud et le Grand Passage à l'extrême Nord du territoire (points GPS successifs)

- **Corne Est** : Lat. 18° 47,74'S – Long. 163° 30,530' E
- **Corne Ouest** : Lat. 19° 01,36'S – Long. 163° 02,360' E



• Un départ vers le Phare Amédée

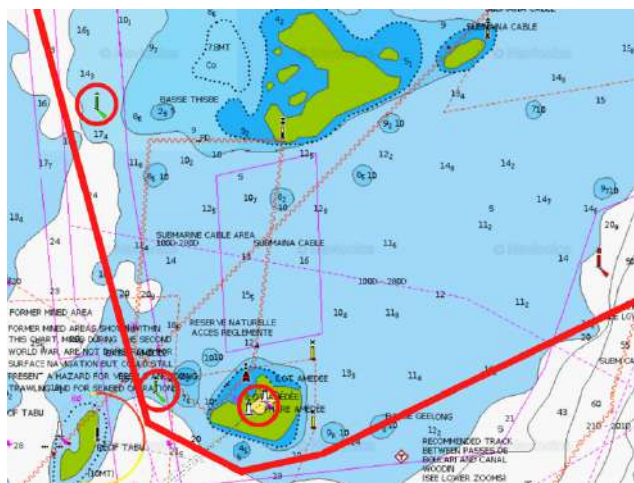
2 balises et l'île Amédée à laisser à bâbord et ensuite, l'île Ouen à tribord. Gps:

Basse Thisbé: S 22° 26.83' – E 166° 29.95'

Basse Amédée: S 22° 28.59' – E 166° 27.34'

Île Amédée à bâbord

Île Ouen à tribord



• Zone d'exclusion autour des îles Belep

Les bateaux ne doivent pas couper les lignes comprises entre WPT1 et WPT2 ; WPT2 et WPT3 ; WPT3 et WPT4 ; WPT4 et WPT5 ; WPT5 et WPT6 ; WPT6 et WPT1 (cf carte annexe 2)

Les positions GPS utilisent le système WGS 84, les positions sont :

WPT 1: S 18 47.74' – E 163 30.53'

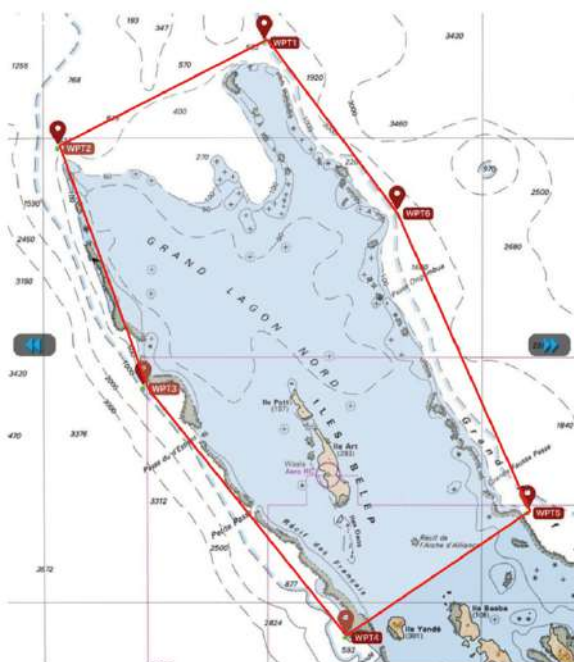
WPT 2: S 19 01.36' – E 163 02.36'

WPT 3: S 19 32.43' – E 163 13.97'

WPT 4: S 20 04.61' – E 163 41.72'

WPT 5: S 19 48.45' – E 164 06.60'

WPT 6: S 19 09.82' – E 163 48.66'





8. CLASSEMENTS

Classements en équipage

- Monocoque – IRC overall et si besoin par groupe
- Monocoque – temps réel
- Multicoque – temps réel
- Multicoque – OMR overall et par groupe
- Monocoque – ORC overall et par groupe
- Cruising Monocoque – ranking
- Cruising Multicoque – ranking

Classements double

- Monocoque – IRC overall et si besoin par groupe
- Cruising – ranking

9. MEDIA, IMAGES et SON

Tous les bateaux doivent être équipés de radiocommunications Iridium (téléphone satellite). Les communications entre les bateaux seront autorisées aux heures indiquées dans les Instructions de Course. Vous devrez envoyer une vidéo quotidienne (30s à 90s) et 5 photos par jour à bord. L'OA fournira une carte SIM pour cela.

10. CHANGEMENT DES REGLES DE CLASSE ET DE COURSE

10.1 Règles IRC

Les règles IRC 11.2 & 21.6.1 : Un bateau de la catégorie IRC peut emporter un spinnaker de plus que ce qui est indiqué sur le certificat de jauge IRC du bateau, sans changement de rating.

Règle 22.4 de l'IRC : Le poids total maximum de l'équipage en kilogrammes qui peut naviguer à bord d'un bateau ne doit pas dépasser le nombre de membres d'équipages imprimé sur le certificat IRC du bateau, multiplié par 87.5.

10.2 Règles ORC

Un bateau qui est également inscrit dans la division ORC peut avoir à son bord le nombre maximum de spinnakers autorisé en vertu de son certificat IRC, plus le spinnaker supplémentaire autorisé en vertu des règles 11.2 et 21.6.1 de l'IRC.

10.3 RCV

RCV 42 : Un bateau de la catégorie cruising peut utiliser son moteur pour la propulsion deux heures après le départ mais il doit l'arrêter avant l'arrivée. Le nombre d'heures moteur ainsi que le nombre de miles parcourus doivent être notés sur la fiche de bord et transmis à l'organisation.

10.4 Dispositifs automatiques de direction

Le pilote automatique est autorisé en mode compas comme en mode vent (ceci change la règle 52 de la RRS et modifie la règle 15 de l'IRC).

11. PRIX

Les prix sont les suivants pour la course en équipage et la course en double.

- **The winner New Caledonia Groupama Race Main Trophy IRC (temps compensé)**
- 1st Monocoque GROUPAMA en temps réel
- 1st Multicoque GROUPAMA en temps réel
- 1st, 2nd, and 3rd Monocoque IRC GROUPAMA offshore par groupe
- 1st, 2nd, and 3rd Monocoque ORC GROUPAMA offshore par groupe
- 1st, 2nd, and 3rd Multicoque OMR GROUPAMA offshore par groupe
- 1st, 2nd, and 3rd Short-handed Monocoque IRC GROUPAMA offshore par groupe
- 1st, 2nd, and 3rd Cruising division Monocoque
- 1st, 2nd, and 3rd Cruising division Multicoque
- 1st, 2nd, and 3rd Short-handed Cruising division Monocoque
- 1st, 2nd, and 3rd Short-handed Cruising division Multicoque

12. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4 des RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.



13. ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.5 million d'Euros, ou son équivalent, pour l'épreuve.

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Des stages de sécurité World Sailing seront organisés en 2021 et 2022, ouverts à tous les participants à la New Caledonia Groupama Race. Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement.

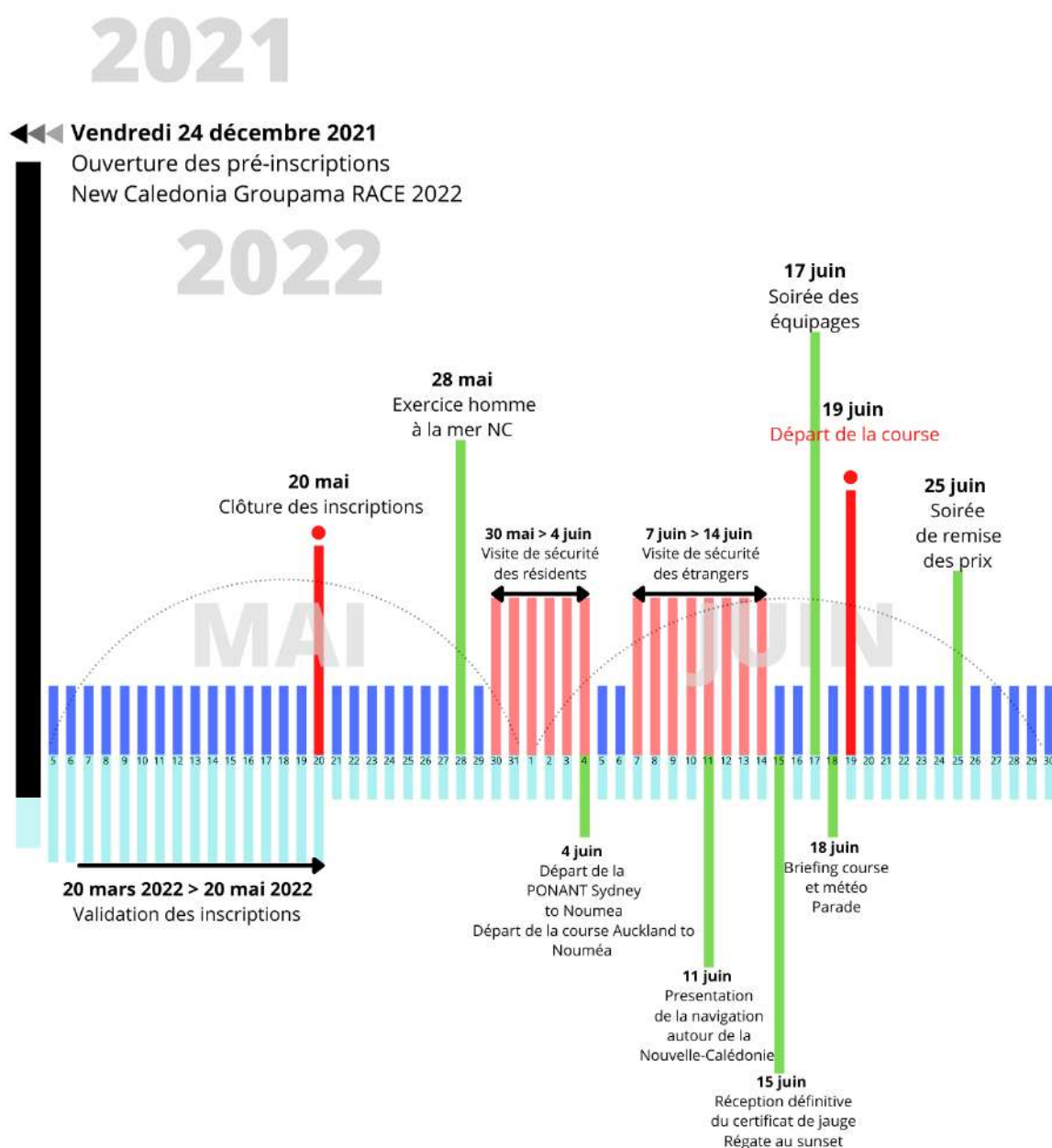
Une régates entre Sydney et Nouméa est organisée. Le départ de la PONANT Sydney to Nouméa Yacht Race a lieu le 4 juin 2022.

La marina d'accueil et le village de la course seront à Port Moselle.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

contact@groupamarace.nc

• DATES IMPORTANTES





FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

Veillez enregistrer mon intention de participer à la Groupama Race 2022

Nom du bateau :

Numéro de voile :

Plan :

LOA:

Classe: ☐ IRC ☐ ORC ☐ OMR ☐ IRC Short-handed ☐ OMR Short-handed
☐ Cruising Monohull ☐ Cruising Multihull ☐ Cruising Monohull Short-handed
☐ Cruising Multihull Short-handed

**Skipper/Propriétaire/
Yacht Club :**

Email :

Adresse :

Téléphone :



Je souhaite recevoir toutes les informations concernant la Groupama Race 2022



Je souhaite recevoir les informations concernant le stage de sécurité World Sailing

Bulletin à renvoyer au Cercle Nautique Calédonien avant le 20 mars 2022*



Cercle Nautique Calédonien
BP 235 – 98 845 Nouméa cedex



Email :
contact@groupamarace.nc



Fax :
(687) 26.28.38

www.groupamarace.nc

*Les inscriptions seront closes au 20 mai 2022